

PROJET DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT
ET DE LA COMPETITIVITE

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

**RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR L'ELABORATION DU GUIDE
DE L'EXPORTATEUR, DE LA CREATION ET LA STRUCTURATION DU CLUB EXPORT**

No de Prêt : 8341

No. de référence : AMI/02-2017/ UCP

La République Gabonaise a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour couvrir le coût du Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité (PPIC). Mis en œuvre à travers un Comité de Pilotage comprenant une Unité de Coordination de Projet (UCP), et placé sous la tutelle de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon (ANPI-Gabon), ce projet comprend trois composantes techniques : (i) Développement institutionnel pour améliorer le climat des affaires ; (ii) Appui au développement des entreprises, et (iii) Gestion du Projet et Dialogue Public-Privé.

Cet avis a pour objectif de procéder au recrutement d'un Cabinet ou Bureau d'études pour l'élaboration du Guide de l'Exportateur, de la création et la structuration du Club Export.

I. MISSION DU CABINET

L'objectif général de cette mission consiste à élaborer le Guide de l'Exportateur, la création et la structuration du Club Export qui auront pour but de favoriser le développement à l'international en mettant à disposition différents outils d'aide à la décision et l'accès à l'information pour les exportateurs. La présente assistance visera à émettre également un programme d'accompagnement personnalisé aux entreprises peu ou pas exportatrices pour leur permettre d'optimiser leur stratégie de développement export.

De façon plus spécifique, les objectifs sont les suivants :

- Elaborer le modèle organisationnel du Club Export ;
- Décrire le partenariat multiforme au sein du Club Export ;
- Recenser les potentiels entreprises susceptibles d'intégrer le Club Export ;
- Recenser les différentes missions, appui technique, formation et conseils, accès au marché et prestation au sein du Club Export.
- Elaborer le Guide de l'Exportateur sur l'environnement de l'exportation au Gabon.

II. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

Le PPIC invite les firmes de consultants ou Bureaux d'études éligibles à manifester leur intérêt et fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Le soumissionnaire doit être une personne morale (cabinet ou bureau d'études). Il doit réunir les compétences suivantes en termes d'expertise :

- Expérience : Avoir au moins dix (10) années d'expérience pertinente dans le domaine du conseil en management des organisations, des administrations ou des entreprises de services à l'Exportation, dans l'assistance d'accompagnement personnalisé aux entreprises peu ou pas exportatrices pour leur permettre d'optimiser leur stratégie de développement à l'export ;

- Disposer de références précises confirmées en management et commerce international, au nombre de trois au moins, en précisant les mandats et les durées respectifs ainsi que les résultats obtenus;
- justifier d'avoir réalisé au moins trois (03) missions de création de Club Export et plans de développement de structures faitières à l'Export.

Il est porté à l'attention des Cabinets que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datées de janvier 2011, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Cabinets ou Bureaux d'études peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

A l'issue de la manifestation d'intérêt, un cabinet /firme sera retenu et consulté à partir de la méthode basée sélection sur la Qualité et le Coût (SFQC) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID – Version de Janvier 2011", et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les Cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence y relatifs ou des informations complémentaires par courrier électronique à : ucp.ppicgabon@gmail.com et mbongofabrice@outlook.com ou par téléphone au n° (+241) 01 76 39 11/12 ou 04 12 45 45 aux heures suivantes : de 8h00 à 16h00 (heure locale).

Les plis porteront la mention suivante « **SELECTION POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR L'ELABORATION DU GUIDE DE L'EXPORTATEUR, DE LA CREATION ET LA STRUCTURATION DU CLUB EXPORT** ».

Les manifestations d'intérêt écrites en français en Cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le 18 janvier 2018 :

**Unité de Coordination du Projet de Promotion
de l'Investissement et de la Compétitivité
Quartier Glass / Michèle Marine, Résidence Waterloo
BP. : 3403 Libreville/ Gabon
Tel : (+241) 01 76 39 11/12
(+241) 04 12 45 45
E-mail : ucp.ppicgabon@gmail.com ; mbongofabrice@outlook.com**